

CHASSER LES ESPRITS

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G
Portée	moyenne (30 m + 3 m/niveau)
Zone/Cible	1 créature ou apparition
Durée	instantanée
JS	Volonté, partiel
RM	oui

Ce sort déchire la substance spirituelle de la cible et l'éparpille dans une large zone, gênant le processus de reconstruction. La cible subit 1d6 points de dégâts par niveau de lanceur de sorts (10d6 au maximum) et se trouve chancelante pendant 1 round. Sur un jet de sauvegarde réussi, la cible reçoit seulement la moitié des dégâts et n'est pas chancelante. Ce sort affecte les créatures sujettes à une projection astrale, les apparitions, les créatures intangibles, les médium|médiums canalisant un esprit et les fantômes. Si le MJ le désire, il peut aussi fonctionner sur d'autres esprits et créatures faites d'ectoplasme. Les créatures intangibles subissent la totalité des dégâts du sort.